



Comité directeur Réunion téléphonique – 27 mai 2020

Présidence de M. Albert Gemmrich.

Présents : MM. Gérard Cassegrain, Georges Ceccaldi, Daniel Fay, Michel Gendron, Bernard Gibaru, Bruno Herbst, Marc Hoog, Michel Keff, Patrick Leiritz, René Lopez, René Marbach, Joël Muller, Philippe Paulet, Gérard Seitz, Christophe Sollner, Michel Spindler, Jacky Thiébaud, Jean-Marie Thiriet, Bernard Tournegros, Francis Willig.

Assistent : MM. Florent Gosselin (directeur), Patrice Grethen (directeur technique régional), Stéphane Heili (directeur du développement), Matthieu Lombard (coordonnateur des CTRA), Maxime Rinié (responsable des activités sportives), Frédéric Varais (directeur administratif et financier), Stéphane Villemin (président CRA).

Excusés : Mme Jocelyne Kuntz, MM. Guy André, Jacques Hummer, Ralph Spindler.

Approbation du procès-verbal du comité directeur du 16 mai 2020

Aucune remarque verbale ou écrite n'étant exprimée, le comité directeur adopte à l'unanimité le procès-verbal de la réunion plénière du 16 mai 2020.

Carnet

Le comité directeur informé par son président du **décès** :

- de Madame Gilberte Mâchin, épouse de M. Roger Mâchin, ancien arbitre international et ancien membre du comité directeur de l'ex-Ligue Lorraine de Football,
 - de Monsieur Gérard Bouton, ancien membre de la commission régionale des terrains et équipements de l'ex-Ligue Lorraine de Football,
 - de Monsieur Fabrice Lepaul, ancien joueur du SA Epinal,
- renouvelle ses plus sincères condoléances et ses sentiments de sympathie attristée aux familles et au club.

Informations du président

Le président remercie les personnes présentes à cette réunion téléphonique et rappelle les consignes à respecter pour ce type de réunion afin que les échanges puissent être constructifs.

Monsieur Albert Gemmrich fait un compte rendu succinct de sa réunion téléphonique du comité exécutif de la fédération qui s'est déroulée ce matin. Le principal point à l'ordre du jour était la dérogation proposée par la Ligue du Football Professionnelle pour le nombre de clubs participant au championnat de Ligue 2 pour la prochaine saison. Le COMEX est revenu sur la décision de la LFP, afin de maintenir la Ligue 2 à 20 clubs (et non 22). Le point sur le Fonds de Solidarité National du Football ne sera abordé que la semaine prochaine.

La finale de la Coupe de France devrait être programmée à la fin du mois de juillet ou au début du mois d'août, certainement à huis clos.

Obligations des clubs accédant

- Terrains et installations

Monsieur Michel Gendron rappelle les exigences de la réglementation des installations sportives et des obligations des clubs en fonction de leur niveau de compétition (R1 niveau 4, R2 et R3 niveau 5). La CFTIS a demandé au BELFA, qui doit se réunir le 2 juin, de déroger d'une saison supplémentaire pour la mise en conformité.

En raison du COVID 19, il a été également décidé de prolonger de 6 mois les classements arrivant à échéance entre le 17 mars et le 30 août 2020.

Monsieur Gendron commente ensuite le tableau des 48 clubs qui sont susceptibles d'évoluer la saison prochaine en R1 et de ceux qui ne répondent pas actuellement aux exigences fédérales de la catégorie 4. En début de saison, un courrier commun de la commission régionale des compétitions et de celle des terrains et installations sportives sera envoyé aux clubs non en règle.

- Statut des éducateurs

Monsieur Jacky Thiébaud précise la réglementation fédérale sur le statut des éducateurs, à savoir que les clubs de R1 et R2 doivent avoir un éducateur possédant au minimum le BEF, alors qu'en R3 il n'existe aucune obligation. La difficulté se posera donc pour la prochaine saison aux équipes qui vont accéder de R3 en R2, et la commission accompagnera ces clubs.

- Statut de l'arbitrage

Monsieur Marc Hoog fait un état des clubs qui accèdent dans une division supérieure et qui seront en infraction la saison prochaine avec le statut de l'arbitrage.

- Commission régionale de contrôle des clubs

Monsieur Michel Spindler rappelle les obligations liées à la composition de cette commission, qui sont d'un minimum de 6 membres dont 2 experts comptables et qui doit être nommée pour la mandature. Actuellement nous répondons totalement à ces obligations car nous avons 12 membres dont la moitié sont diplômés comme experts comptables. Les clubs concernés par les obligations fiscales et comptables reçoivent chaque saison un courrier et un guide de 50 pages envoyés par la commission. La création d'un groupe de R1 supplémentaire pour la prochaine saison, va obliger la commission à se renforcer en effectif (environ 4 membres supplémentaires).

.../...



Comité directeur Réunion téléphonique – 27 mai 2020

Compétitions jeunes

Monsieur Maxime Rinié précise que des contacts téléphoniques sont actuellement en cours avec les clubs susceptibles de participer aux championnats régionaux jeunes la saison prochaine, afin de faire un état des lieux précis et de déterminer les incidences du COVID 19 sur nos futurs engagements.

La commission interdistricts, secteur « Lorraine » s'est réunie la semaine dernière pour étudier les accessions et aborder la question de la possibilité de créer des interdistricts U15 et U18 pour la prochaine saison. Le district de la Meuse se verra confier, en plus des U13 interdistricts, la gestion de ces deux nouvelles compétitions.

Actuellement douze recours sont en instruction à la fédération et le service compétitions, avec le service juridique, préparent nos réponses.

Evocation de l'AS Réding

Monsieur Georges Ceccaldi a fait parvenir à chacun les documents concernant la demande d'évocation envoyée par le club le 15 mai sous la forme d'un courriel adressé au comité directeur.

Cette demande n'est pas recevable car elle est hors délai comme précisé dans nos règlements particuliers (article 6-1 délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de la commission). Le comité directeur décide donc de ne pas donner suite à cette demande d'évocation.

Classements, organigramme, statut et résultats de la CRA

Monsieur Stéphane Villemin rappelle les principes généraux du nouvel organigramme de la CRA pour la prochaine saison. Le comité directeur valide à l'unanimité cette proposition.

Poursuivant son intervention, Monsieur Stéphane Villemin présente le dispositif particulier du classement des arbitres 2019/2020, en raison de l'arrêt des compétitions au mois de mars. La CRA a décidé de classer tous les arbitres ayant réalisé plus de 50 % des observations prévues. La saison ne sera donc pas blanche. Le comité directeur valide entièrement ces choix.

Le président de la CRA commente ensuite les résultats obtenus par nos arbitres à la fédération et ils sont globalement positifs, à part une descente dans la catégorie Arbitre Assistante Fédérale.

Nous nous réjouissons de l'accession en National pour Monsieur Ali Djedid et de la montée en Ligue 1 de Monsieur Bastien Dechepy.

Il faut également féliciter nos candidats « jeunes arbitres » de la fédération puisque 5 sur 7 sont reçus. Il s'agit de Messieurs Nordine Aliouete, Jarod Cuvelier, Valentin Kihn, Maxence Laurent et Nathan Olejniczac.

Monsieur Stéphane Villemin remercie et félicite tous les formateurs de la CRA et des CDA qui s'investissent sans compter pour que nos arbitres obtiennent ces bons résultats. Le comité directeur s'associe à ces félicitations.

Monsieur Bernard Tournegros revient sur la chronologie des décisions et sur les raisons qui poussent la commission régionale des arbitres à proposer au comité directeur que tout arbitre qui a commencé à arbitrer pour la saison 2019/2020 et ce, jusqu'au 31 janvier 2020, puisse compter aux obligations pour son club d'appartenance (senior, jeune, arbitre/joueur, stagiaire et arbitre futsal) même s'il n'a pas dirigé le nombre minimum de rencontres prévu à l'article 34.1 du statut de l'arbitrage. Le comité directeur valide cette décision.

Distinctions fédérales

Monsieur René Lopez informe les membres du comité directeur que les 25 distinctions fédérales promotion 2019, attribuées à la ligue, ont été réparties en fonction des anciens territoires.

Reprise d'activités 2020-2021

Monsieur René Marbach fait part à ses collègues de l'enquête menée dans le district d'Alsace auprès des clubs et des trois craintes principales formulées par ceux-ci :

- inquiétude financière pour la prochaine saison,
- crise du bénévolat,
- peur d'un refus parental vis-à-vis des enfants qui souhaiteraient pratiquer le football.

Le président du district d'Alsace aimerait qu'une information soit envoyée rapidement aux clubs sur les précautions à prendre pour pouvoir à nouveau accueillir des joueurs et ainsi pouvoir s'entraîner.

Dossier médical des arbitres de ligue

Monsieur Patrick Leiritz tient à préciser que la commission régionale médicale est la seule habilitée à valider les dossiers d'arbitres de ligue.

Agenda

Le comité directeur prévu initialement le 10 juin 2020 est programmé au mercredi 24 juin 2020 à Champigneulle.

Frédéric Varais,
Directeur administratif et financier